



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

30 JUIN 2020 - 19h00

**** (UNIQUEMENT VIRTUELLE) ****

N.B. Pour y assister, votre adhésion au portail des membres du site internet du syndicat devra être complétée.

1. Ouverture
2. Appel des officiers
3. Rapport du président
 - Covid-19
 - Élections générales
 - Protocoles pour passage aux listes
4. Clôture de l'assemblée

Veillez vous référer ci-dessous aux procédures qui seront appliquées lors de cette assemblée spéciale :

- 1- Vous devrez ouvrir une session sur le portail des membres du site internet et cliquez sur « Assister à l'assemblée ».
- 2- Un jeton (numéro d'identification unique) vous sera attribué et vous serez ré-acheminé automatiquement vers un autre site pour assister à la diffusion. ****(Prendre note que les jetons seront accessibles seulement 30 minutes avant et pendant toute la durée de l'assemblée).**
- 3- Vous pouvez envoyer une seule question par sujet de l'assemblée via le portail des membres du site internet du syndicat; les questions seront répondues pour un maximum de trois membres par centre, et ce, à tour de rôle. ****(La période pour envoyer vos questions sera du 22 juin 00h00 au 28 juin 24h00).**
- 4- Vous pourrez envoyer vos questions se rapportant au rapport du président durant l'assemblée via le portail des membres du site internet du syndicat. (Une pause de 15 minutes est prévue après le rapport du président afin d'envoyer vos questions).
- 5- Il n'y aura aucune discussion en direct, aucune prise de proposeurs/secondeurs et aucune prise de vote durant cette assemblée.
- 6- Une rediffusion unique de l'assemblée sera disponible le 2 juillet à 10h00 pour ceux et celles n'ayant pas pu y assister. (Disponible sur le portail des membres du site internet uniquement).
- 7- En fonction de contraintes informatiques, seules les images des élus de la centrale et des conseillers syndicaux pourront être diffusées. (Les directeurs seront présents, mais pas à l'écran).

***Veillez noter que nous nous ajusterons dans le futur pour améliorer cette première expérience et nous vous remercions de votre compréhension.**